# LE PÉDIBUS (rang à pied) de LA SOURCE à L'ACADÉMIE CA M'INTÉRESSE!



### Demande d'inscription\* 1 fiche par enfant SVP

## ANNÉE SCOLAIRE 2025 – 2026 www.academie-evere.be

Chers parents, les pédibus sont des rangs à pied organisés entre plusieurs écoles de la commune et les différentes implantations de l'Académie. Ce service permet aux enfants de rejoindre les cours de l'Académie après l'école, sans vous obliger à quitter vos activités pour les y accompagner.

Le projet est une initiative des parents et une aide logistique ainsi que des accompagnateurs sont fournis par la région de Bruxelles, la commune et l'Académie.

>> voir et signer la charte des engagements au verso.

\* Ce document n'est pas une inscription, mais seulement une demande d'inscription, qui sera acceptée que si elle est compatible avec les circuits qui seront mis en place. Il faut minimum 3 enfants pour qu'un rang soit créé. Vous serez informés des suites positives ou négatives avant le début des rangs et recevrez par la suite les coordonnées des accompagnants concernés.

Le rang démarrera la troisième semaine de reprise des cours (08/09/25).

Formulaire à rendre directement à l'Académie lors de l'inscription, ou à renvoyer par : Email : secretariat.academie@evere.brussels
Fax : 02 215 45 69
Courrier : Académie d'Evere • Rue Edouard Stuckens 125 • 1140 Evere
Je soussigné(e) (NOM + Prénom):
Mère / Père de (NOM + Prénom de l'enfant) :
Date de naissance :
Nom de l'instituteur(trice) à La Source :
Email :
Téléphone Maman (en journée):
Téléphone Papa (en journée):
décire inscrire mon enfant au traiet à nied organisé entre l'école et l'Académie :

### ... desire inscrire mon entant au trajet a pied organisé entre l'école et l'Académie :

TRAJET(S) DEMANDÉ(S) :		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Entourer	- Formation	Mme FIKRY	Mme BAILLEUX	Mme FIKRY	Mme BAILLEUX
le(s) cours	Musicale (FM)	F1C: 16h10	F1B: 15h50	F1C: 13h20	F1B: 15h50
et l'heure.		F2C: 17h00	F2B: 16h40	F2C: 14h10	F2B: 16h40
		F3C: 17h50	F4: 17h30	F3B: 15h00	F4A: 17h30
		Mme WENDA		Mme WENDA	
		F1A: 15h50		F1A: 13h20	
		F3A: 16h40		F2A: 14h10	
		F2A: 17h30		F3A: 15h	
	- Danse	Mme POLL	Mme EBERHART		Mme EBERHART
		P3: 15h50	F1: 15h50		F2:15h50
		F1:16h40	F3: 16h40		F3:16h40
		F1 (jazz) : 17h30	F4-Q1: 17h30		F4-Q1: 17h30
	-Théâtre			Mme DECOCK	Mme DECOCK
				F2:14h	F2:17h
	<ul> <li>Instrument</li> </ul>	Instrument :	Instrument :	Instrument :	Instrument :
		Heure :	Heure :	Heure :	Heure :
		Professeur :	Professeur :	Professeur :	Professeur :

<!>Le pédibus ne fera pas de trajet retour, les enfants devront être recherchés à l'Académie. <!> Une garderie y est organisée, pour encadrer les enfants avant et/ou après leur cours. Plus d'info sur notre site.

→ Veuillez lire attentivement la charte des engagements au verso, et si vous y adhérez, la dater et la signer.

## Charte des engagements

Si vous souhaitez participer à ce projet afin d'en faire profiter votre enfant, voici les règles et responsabilités auxquelles vous vous engagez :

- 1. Pour les trajets effectués à pied (mention 'pédibus' au recto de cette feuille), il se peut qu'un bus de la STIB soit emprunté de manière exceptionnelle.
- o Pour les trajets effectués en bus scolaire (mention 'bus' au recto de cette feuille), il se peut que le trajet soit en bus de la STIB, de manière exceptionnelle.
- 2. En cas d'absence de votre enfant, prévenir l'accompagnant, de préférence par SMS. Le numéro vous sera communiqué.
- o Il n'est pas permis de venir chercher votre enfant pendant le trajet. Si vous souhaitez le récupérer, cela doit être fait avant le départ ou après l'arrivée du rang, en avertissant l'accompagnant.
- o En cas de grève, journée pédagogique etc. à l'école de votre enfant, celui-ci sera tout de même accompagné avec le rang. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez prévenir l'accompagnant.
- o En cas d'absence du professeur de l'Académie, votre enfant sera tout de même accompagné. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez prévenir l'accompagnant.
- o Si pour une raison quelconque, le pédibus n'a pas lieu, vous en serez toujours avertis.

#### 3. Sanction!

o Nous vous demandons pour la bonne organisation des rangs de signaler à l'accompagnant toute absence de votre enfant <u>avant le démarrage des rangs</u>. (ex. votre enfant est malade, ou vous venez le chercher directement à l'école etc.) **En cas de non-respect** de cette règle, nous vous signalerons le manquement. En cas de récidive, nous nous verrons obligé de suspendre votre enfant du rang pendant une durée déterminée.

### 4. Désinscription

o Si vous souhaitez vous retirer vous et votre enfant du projet, le signaler à l'Académie par mail et à l'accompagnant. Voir les coordonnées au recto.

#### 5. Responsabilité

- o Avoir souscrit une assurance responsabilité civile (assurance familiale) pour couvrir les éventuels dommages causés par vos enfants sur le trajet.
- o Prendre un temps avec votre enfant afin de lui expliquer le code de conduite dans les rangs, l'organisation spécifique de cette journée, etc.

### 6. Code de conduite pour les enfants

- Je respecte les consignes des adultes accompagnants.
- o Je reste groupé(e) avec les autres enfants.
- o J'ai les oreilles et les yeux grand ouverts et je respecte les consignes de sécurité.
- o J'attends toujours l'autorisation des accompagnants avant de traverser.
- o Je mets une chasuble de sécurité (par-dessus mon cartable !) afin d'être plus visible.
- o Je sais que si les adultes accompagnants jugent que mon comportement est dangereux pour moi ou pour les autres, je ne pourrais plus faire partie du Pédibus/Bus.
- o Si je prends le bus, je m'y comporte convenablement.
- o A l'arrivée, je me rends à la garderie si mon cours ne commence pas immédiatement, et je respecte les consignes de la personne surveillante. Sinon je vais au cours.
- o Je ne prends pas de ballons dans le rang, même tenus en mains.
- o Je ne prends pas de vélo, trottinette, skateboard ou autre véhicule dans le rang, même poussé.

#### En résumé!

- 1. En cas d'absence de votre enfant, prévenir obligatoirement l'accompagnant, de préférence par SMS.
- 2. Sanction en cas d'absence répétée non signalée !
- 3. Souscrire à une assurance RC pour couvrir les dommages éventuels causés par votre enfant.
- 4. Code de conduite pour les enfants à lire avec votre enfant!

Je m'engage à respecter cette charte, et désire inscrire mon enfant au trajet décrit au recto.
Je marque également mon consentement pour le partage de mes coordonnées auprès des équipes chargées des gs et ce dans l'unique but d'assurer la communication concernant ces derniers.